

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 04 mai 2015

Convocation du 29 avril 2015

Publication du 09 mai 2015

Étaient présents : Alexandre GARNERET, Philippe RUPIN, Yann LAINE, Lionel LEPREUX, Sophie LEVITTE, Vincent BAILLY, Frédéric LAUTERBORN, Fabrice VIEL, Eve MONCOLIN, Mireille SABRI, Christelle LEBLANC.

Étaient représentés : Pascale REMONDINI (procuration à Alexandre GARNERET), Christophe BRILLIARD (procuration à Sophie LEVITTE).

Était excusée : Lucile ECOFFET.

Était absent : Éric DESQUIREZ

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 04 mai 2015 à 20 heures 15 à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alexandre GARNERET, Maire.

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 02 mars et du 30 mars 2015 sont adoptés à l'unanimité.

I. Point sur les décisions prises en Conseil Municipal

Dotations

Le montant des dotations de l'État aux collectivités a été publié. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée à la commune passe de 47 040 € à 42 299 € (44 000 € inscrits au budget). La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) sera de 8 183 € au lieu de 7 559 € (7 500 € inscrits au budget). De 2014 à 2015, la baisse des dotations sera donc de 4 117 €

II. Tirage au sort sur la liste électorale communale de deux personnes en vue de l'établissement de la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises par le Maire de la commune Chef-lieu de canton (Nuits-Saint-Georges)

Conformément au Code de Procédure Pénal, les personnes destinées à figurer sur la liste préparatoire de la liste départementale annuelle des jurés d'assises sont tirées au sort publiquement à partir des listes électorales de chaque commune. Auparavant, le tirage au sort pour la commune de Saulon-la-Rue était effectué en Mairie de Gevrey-Chambertin. Suite au redécoupage des cantons, cette année la commune de Saulon-la-Rue est regroupée avec les communes du canton de Nuits-Saint-Georges. La procédure retenue est la suivante : chaque commune tire au sort deux personnes sur sa liste électorale et transmet les noms au Maire de la commune bureau centralisateur du canton (Nuits-Saint-Georges) qui est chargé de dresser la liste préparatoire composée de 44 jurés tirés au sort parmi les 66 bulletins reçus des 33 communes.

Monsieur le Maire procède au tirage au sort de deux numéros d'ordre sur la liste des 434 électeurs pouvant être jurés d'assises (les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit le tirage ne figurent pas sur cette liste).

Les personnes tirées au sort sont les suivantes :

- N° d'ordre 273 M. Thierry LORY
- N° d'ordre 139 M. Alexandre DENISOT

M. le Maire va transmettre ces noms au Maire de Nuits-Saint-Georges qui avertira les 44 personnes tirées au sort à l'issue du stade préparatoire.

III. Compte rendu des réunions

✚ Communauté de Communes du Sud Dijonnais – 02 avril 2015

Le Conseil Communautaire a fixé les taux des taxes additionnelles pour 2015 comme suit : taxe d'habitation 8,50 % (au lieu de 8,40 % en 2014), taxe sur le foncier bâti 0,853 % et taxe sur le foncier non bâti 4,41 % (taux inchangés).

Suite à l'inauguration de la réhabilitation du canal de la Cent Fonts le 25 avril, un dépliant touristique sur le sentier de découverte du canal va être distribué à l'ensemble des habitants du secteur.

IV. Questions et informations diverses

✚ Comptage routier

Les résultats du comptage routier réalisé du mercredi 14 avril au mardi 21 avril sont parvenus en Mairie. Monsieur le Maire donne une première lecture de ce document.

Poste comptage	Nord RD 996 Château		Sud RD 996 4 vents		RD 31	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Débit moyen véhicules	4 471 dont 185 PL	4 837 dont 184 PL	5 121 dont 211 PL	4 887 dont 298	941 dont 61 PL	989 dont 54 PL
jours ouvrés	9 308 (8 788 en 2010)		10 008		1 930	
Vitesse moyenne / période	50 (56)	55 (55)	47	59	62	61
Nb d'excès de vitesse	14 364 sur 29 001 soit 49,53% (76,71 %)	24 300 sur 31 307 soit 77,62 % (80,06 %)	13 262 sur 33 073 soit 40,10 %	25 658 sur 31 854 soit 80,55 %	5 330 sur 6 037 soit 88,29 %	5 537 sur 6 213 soit 89,12 %
V85 (vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers)	59 (66)	65 (65)	59	74	75	73

Comparaison comptage réalisé du 07 au 13 septembre 2010

Depuis le dernier comptage réalisé en 2010, le nombre de véhicules journalier a augmenté.

Il est constaté l'efficacité des radars pédagogiques et du déplacement des limites de l'entrée d'agglomération au Nord engendrant une baisse des vitesses entrantes sur la RD 996.

Il serait opportun de réaliser un nouveau comptage sur la RD 31 lorsque les aménagements sécuritaires seront finalisés afin de connaître l'effet de ceux-ci sur la vitesse des usagers.

✚ Permis piéton

Madame PIGERON, enseignante des CE2/CM1 va faire passer le permis piéton à ses élèves en collaboration avec la gendarmerie de Gevrey. La remise des diplômes aura lieu le vendredi 26 juin entre 16h et 17h30. Philippe RUPIN, Yann LAINE et Frédéric LAUTERBORN seront présents. La Mairie se charge de prévoir un petit goûter.

✚ Participation citoyenne

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 07 juillet 2014 de s'impliquer dans le protocole participation citoyenne (voisins vigilants), une réunion publique d'informations sur le dispositif est organisée le vendredi 22 mai à 19 heures à la salle des fêtes de Saulon-la-Chapelle pour les habitants de Saulon-la-Rue

ainsi que de Saulon-la-Chapelle et Barges. Cette réunion sera pilotée par le Chef d'escadron BARROT, commandant la compagnie de gendarmerie de DIJON.

Travaux de construction

Des retards d'instruction administrative dûs aux services de la Préfecture nous ont obligés à différer le début des travaux de construction de la Mairie, de la salle de rencontres et de loisirs ainsi que de l'atelier municipal. Nous espérons pouvoir démarrer fin mai début juin.

Études travaux de voirie

Concernant le parking à l'entrée Nord, compte tenu de l'absence de recul suffisant, un stationnement longitudinal sera préféré au stationnement en épi, permettant ainsi de séparer le flux piéton du flux voitures et cycles. Des discussions ont été engagées pour une cession d'une petite surface de la parcelle adjacente (AA 59) pour optimiser la configuration des travaux envisagés.

Deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite seraient créées devant le cimetière.

Afin de perfectionner le projet d'aménagement de trottoirs et de place de stationnement à proximité du Château et permettre la création d'une piste cyclable, contact a été pris avec les propriétaires du Château pour la cession de la longueur de terrain enherbé située entre la RD 996 et l'enceinte du parc (parcelle AB 10).

Une réunion du comité sécurité/travaux/espaces verts est programmée le lundi 18 mai à 20 heures.

Formations aux premiers secours

Yann LAINE présente son projet d'organiser en soirée des initiations AMD (Appeler Masser Défibriiler) au profit des habitants et des formations sur une journée pour les personnes souhaitant obtenir le diplôme PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour un coût de 50 € par personne. Une session sera mise en place en juin. Un tract d'informations sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Répartition tâches agent technique

Suite à la demande du Conseil Municipal le 05 janvier de connaître la répartition des tâches de l'agent technique, M. le Maire expose la ventilation de son activité sur 280 heures :

- 36 % du temps de travail ont été utilisés pour l'entretien de la commune (24 % espaces verts / 7 % déchets sauvages, 5 % poubelles)
- 13 % de gros travaux extérieurs
- 11 % de gros travaux dans les bâtiments scolaires
- 7 % divers
- 6 % dépannages dans les bâtiments (dont 5% pour l'école)
- 5 % entretien cimetière
- 4 % relations publiques
- 1,5 % accompagnement entreprises
- 1,5 % distribution courrier
- 14 % de congés et jours fériés sur la période

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05

Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 1^{er} juin 2015.